

# watt e/se?

N°5

*Staying together along the same lines*

## ÉQUILIBRE

# La Bretagne parée pour l'hiver

• RTE renouvelle son expérimentation, lancée pour la première fois l'an dernier, en région Bretagne, pour faire émerger des capacités d'effacement ou de production locales lors des pics de consommation hivernaux : 70 MW sont retenus.

• Dans le cadre de la reconduction de l'expérimentation Bretagne, RTE a retenu cinq acteurs du marché (Activity, Energy Pool et Dal-  
kia qui avaient déjà participé à l'expérimentation l'hiver dernier ; EON France et Smart Grid Energy) pour 70 MW mobilisables sur la base de critères de performance technico-économiques. Annoncé le 26 juin dernier, dans le cadre de la conférence bretonne de l'énergie, le dispositif expérimental proposé par RTE a suscité beaucoup d'intérêt de la part des acteurs du marché de l'électricité.

Comme l'an dernier, l'enjeu du dispositif est de favoriser la mobilisation des acteurs du marché de l'électricité qui peuvent mettre à disposition de la production locale raccordée sur le Réseau public de distribution (RPD) ou de l'effacement de consommation, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars.

« L'enjeu du dispositif est de favoriser la mobilisation des acteurs du marché de l'électricité. »

L'originalité de cette expérimentation est de favoriser la participation de petites capacités de 1 MW ou plus. En effet, le mécanisme d'ajustement n'accepte aujourd'hui que des capacités de plus de 10 MW.



La première expérimentation de ce dispositif durant l'hiver 2012-2013 avait permis à cinq opérateurs de proposer des puissances pour passer les pointes en hiver, sur sollicitation de RTE. Au total, ce sont près de 70 MW qui étaient mobilisables. Dans le contexte d'un hiver relativement clément en Bretagne, 16 MW ont été mobilisés le 12 décembre 2012 et 41 MW le 17 janvier 2013. Le retour d'expérience a permis de confirmer que le mode opératoire innovant mis en place spécifiquement pour cette démarche a bien fonctionné, avec, en particulier, une mise en œuvre des activations par voie informatique auprès des acteurs.

Les enseignements de cette deuxième édition continueront à alimenter les réflexions sur les effacements de consommation, menées à l'échelle nationale, dans le contexte des travaux en cours sur la transition énergétique.

## LE CHIFFRE

# 70 MW

C'EST LA PUISSANCE DES CAPACITÉS RÉSERVÉES POUR PASSER LES PICS DE CONSOMMATION CET HIVER EN BRETAGNE.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN BRETAGNE

La Bretagne est un territoire d'innovation pour les enjeux en matière d'énergie. Dès 2010, un pacte électrique breton a été signé pour répondre à la fragilité d'alimentation de la région, avec la mise en place, dans le même temps, d'une conférence bretonne de l'énergie (CBE). Celle-ci rassemble plus d'une centaine d'acteurs impliqués dans les enjeux énergétiques de la Bretagne. Elle constitue, à ce titre, une instance unique de coopération. Elle représente surtout une première déclinaison territoriale de la transition énergétique, sur laquelle toutes les régions réfléchissent désormais dans le cadre du débat qui a été initié par le gouvernement en 2012. RTE, signataire du pacte aux côtés de l'État et de la Région, est acteur sur les trois axes de ce pacte, au sein de la CBE. Outre les énergies renouvelables et la sécurisation en approvisionnement, RTE accompagne également les efforts faits autour de la maîtrise de la consommation. C'est à ce titre qu'elle a proposé une démarche innovante pour privilégier de nouvelles initiatives en faveur d'une meilleure gestion des pointes de consommation.

## RÉGLEMENTATION

# Code FCA : dans les mains de l'ACER

ENTSO-E vient de soumettre pour avis à l'ACER le code de réseau Forward Capacity Allocation.

Après une année de travail et d'échanges avec les acteurs, le projet de code Forward Capacity Allocation vient d'être finalisé par ENTSO-E. Ce code couvre les modalités d'accès aux interconnexions aux horizons de long terme : le rôle des gestionnaires de réseau et de la plateforme d'allocation, le calcul de capacité, les produits possibles et leurs caractéristiques, les principes des règles d'allocation et de nomination.

Le code est dans les mains de l'ACER depuis le 1<sup>er</sup> octobre ; l'agence dispose maintenant de trois mois pour émettre un avis sur la cohérence du code



avec les orientations-cadres qu'elle a publiées sur l'allocation des capacités et la gestion des congestions dans le domaine de l'électricité (Framework Guidelines on Capacity Allocation and Congestion Management for Electricity). S'il reçoit un avis favorable de l'ACER, le code sera ensuite adopté officiellement par les institutions européennes, en suivant le processus de comitologie mené par la Commission européenne, et aura valeur de règlement européen.

+ D'INFOS : [www.entsoe.eu](http://www.entsoe.eu)

## CONCERTATION

# Bienvenue sur le nouveau site web du CURTE : [concerte.fr](http://concerte.fr) !

RTE rénove son site web dédié à la concertation, pour mieux collaborer avec vous en créant [concerte.fr](http://concerte.fr).

Plus de simplicité, plus de réactivité et un design plus clair nous permettront de poursuivre les dialogues engagés dans les commissions du CURTE. Lancé en 2008, l'Espace CURTE a permis de faire évoluer l'accès au marché, l'accès au réseau, le fonctionnement des interconnexions et, plus récemment, de vous impliquer dans les perspectives du réseau. Dans un marché de l'énergie en effervescence, le comité des Clients utilisateurs du réseau de transport d'électricité est le lieu d'échanges privilégiés avec les parties prenantes.

Pour ce nouveau site, les objectifs du projet étaient doubles :

- conserver les fonctions essentielles en les rendant plus accessibles ;

- donner de la visibilité et de la lisibilité aux clients sur la concertation.

Plus d'actualité, une information plus facile à trouver et toujours au service de la concertation : la volonté de RTE est de réaffirmer, par cet outil, la place centrale du dialogue dans la création des règles, des offres et des services.

Sur [concerte.fr](http://concerte.fr), vous retrouverez les supports présentés en réunion, les documents (projets de texte ou appel à contribution) soumis à consultation, ainsi que les dates des prochains comités ou groupe de travail.

+ D'INFOS : [www.concerte.fr](http://www.concerte.fr)

## EN BREF

### Le code « Balancing » porte sur l'équilibre offre – demande

Il vise à harmoniser, au niveau européen, les mécanismes d'ajustements, depuis les méthodes d'approvisionnement jusqu'aux principes de rémunération des offres, dans un but de promotion de la concurrence, d'échange d'énergie entre pays et de réduction des coûts d'équilibrage des systèmes définir les principes d'un mécanisme d'ajustement européen dès 2015. ENTSO-E finalise le code et devrait le soumettre à l'ACER fin 2013. Il sera ensuite adopté par un processus de comitologie, et aura valeur de règlement.

En parallèle, RTE prépare la refonte des outils et services associés. Une réunion publique a eu lieu à l'initiative de la CRE le 26 septembre.

### Évolution des moyens de paiement

Dans le cadre de la nouvelle directive européenne, les prélèvements nationaux vont être remplacés par un nouveau et unique moyen de paiement en euros : le SEPA Direct Debit (SDD). Aucune modification sur vos modalités de paiement et aucune action ne sont requises de votre part.

+ D'INFOS : [sepafrance.fr](http://sepafrance.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Cataliz sur tablettes

Retrouvez l'ensemble de notre offre de service sur tablette ou smartphone, grâce à l'application Cataliz. Facile, intuitive et informative elle vous guidera en toute efficacité!

Directeur de la publication : Clotilde Levillain / Rédaction : Michaël Bertin  
Conception & réalisation : [www.edites.fr](http://www.edites.fr)

PORTAIL CLIENTS